



Union Départementale cgt Force Ouvrière des Hauts-de-Seine - 37 rue Gay Lussac - 92320 CHATILLON - Tél.: 01 47 36 74 03 - e.mail : udfo92@orange.fr

DÉCLARATION DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'UDFO 92

Le Comité Départemental de l'Union Départementale cgt-FORCE OUVRIÈRE des Hauts-de-Seine (UDFO 92), réuni à Levallois-Perret mardi 5 juin 2018, se tient un mois après le 24^{ème} Congrès Confédéral de la cgt-FORCE OUVRIÈRE.

Le Comité Départemental de l'UDFO 92 s'inscrit totalement dans la continuité des orientations fixées par le Congrès Confédéral, notamment la résolution générale adoptée à la quasi-unanimité des 3500 participants (moins 1 contre et 27 abstentions) qui se termine par la conclusion suivante : *« Compte tenu de l'extrême gravité de la situation et des risques qui se profilent pour les travailleurs, les droits sociaux, notre modèle social et les valeurs républicaines, le congrès considère que la perspective d'une mobilisation interprofessionnelle est aujourd'hui nécessaire, y compris par la grève. Il donne mandat à la Commission Exécutive et au Bureau Confédéral pour prendre toutes les dispositions et initiatives dans ce sens, y compris en lien avec toutes les confédérations syndicales, à la recherche de la plus grande unité possible. Il appelle toutes les structures FO, tous les militants, à rester réactifs et mobilisés. Résister, revendiquer, reconquérir. »*

► RÉUSSIR LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : CONSTITUER PARTOUT DES LISTES FO

Le Comité Départemental condamne les projets annoncés par le gouvernement, visant à déclinier la logique des ordonnances à tous les secteurs, en particulier dans les services publics, pour baisser le coût du travail, inverser la hiérarchie des normes, individualiser les droits, détruire le statut général et les statuts particuliers, « déprotéger » les salariés du privé comme du public.

Le Comité Départemental condamne la mise en place des Comités Sociaux et Economiques (CSE) qui font disparaître les DP et les CHS-CT, et affaiblissent la représentation du personnel. Le Comité Départemental rappelle sa revendication d'abrogation de la loi El Khomri et des ordonnances Macron.

C'est dans ce cadre que le Comité Départemental décide de prendre toute sa place dans la préparation des 2 échéances majeures qui l'impliquent, en particulier : la réussite des élections professionnelles à la SNCF en octobre 2018 et celle des élections professionnelles dans les 3 versants de la Fonction Publique en décembre 2018.

Le Comité Départemental se félicite de la tenue de la réunion de tous les syndicats FO des 3 versants de la Fonction Publique du département organisée par l'UDFO 92 jeudi 24 mai dernier, au cours de laquelle le point a été fait sur l'état d'avancée de la constitution des listes FO aux élections professionnelles dans la Fonction Publique.

Voter FO, c'est défendre et renforcer le syndicalisme indépendant qui défend les statuts et garanties collectives.

Le Comité Départemental soutient tous les syndicats FO engagés pour la réussite de ces élections, ce qui passe dans l'immédiat par la constitution des listes FO : constituer des listes FO, c'est construire le vote FO, c'est regrouper les syndiqués et autour d'eux les personnels qui veulent conforter l'outil qu'est le syndicat indépendant, indispensable pour résister, revendiquer, reconquérir.

► AVEC LA FÉDÉRATION FO CHEMINOTS, AUX CÔTÉS DES CHEMINOTS EN GRÈVE

Le Comité Départemental soutient sans réserve la Fédération FO Cheminots qui, dans l'unité des fédérations syndicales, est engagée depuis plus de 2 mois dans la grève pour exiger le retrait du nouveau pacte ferroviaire porté par le gouvernement et la direction de la SNCF.

Le Comité Départemental approuve totalement la décision du bureau de l'UDFO 92 qui a pris position, dès le début, mercredi 4 avril, pour soutenir les cheminots en grève et aider financièrement la Fédération FO Cheminots.

Le Comité Départemental se félicite de l'engagement de la Confédération aux côtés de la Fédération FO Cheminots en facilitant les discussions avec le Premier ministre, lundi 7 mai et vendredi 25 mai, afin de porter nos revendications.

Le Comité Départemental fait sien le communiqué de la Confédération en date du 25 mai, qui précise : « *La Confédération et la Fédération FO des Cheminots ont rappelé une nouvelle fois ce matin au Premier ministre leur opposition à la casse du statut, à l'ouverture à la concurrence ferroviaire imposée par l'Union Européenne et à la transformation de la SNCF en sociétés anonymes. Le Premier ministre a opposé une fin de non-recevoir à l'ensemble de nos revendications (...) notre préoccupation première reste celle de la préservation des droits collectifs et des acquis des 127 000 femmes et hommes de ce secteur. Force Ouvrière condamne une nouvelle fois la méthode employée par le gouvernement qui consiste à tout casser sans proposer d'alternatives, y compris en refusant de laisser la moindre chance à la négociation.* »

Le Comité Départemental se prononce pour une action interprofessionnelle le plus tôt possible, aux côtés des cheminots et de tous les secteurs engagés contre la privatisation du secteur public, ainsi que de tous ceux qui luttent pour leur emploi comme c'est le cas chez Carrefour, et ailleurs.

► CONTRE TOUTE « RÉFORME » DES RETRAITES « PAR POINTS »

C'est en pleine grève des cheminots que le gouvernement a décidé d'engager la « réforme » des retraites.

Derrière la formule gouvernementale « *un euro cotisé donne les mêmes droits* », il y a la volonté d'en finir avec les 42 régimes de base existants, qui ont été arrachés par la grève et les mobilisations sociales, pour y substituer un pseudo « *système universel de retraites* » au travers de la mise en place d'un régime « *par points* » intégral.

Ce prétendu « *système* » aurait des conséquences catastrophiques, notamment sur le montant aussi bien des retraites des salariés du privé que des pensions des fonctionnaires :

- pour les salariés du privé, cela aurait pour conséquence immédiate la disparition du régime général, ainsi que la fusion de la retraite de base et des retraites complémentaires. Ce serait l'ensemble de la carrière qui serait prise en compte intégrant les petits boulots, les périodes de chômage, les formations, etc., et non plus les 25 meilleures années comme c'est le cas actuellement, ce qui induirait mécaniquement une baisse du montant de la retraite.
- pour les fonctionnaires, ce serait un coup majeur porté au statut général, et au Code des pensions civiles et militaires qui y est adossé. C'en serait fini du calcul de la pension sur les 6 derniers mois ! Là aussi, bien sûr, le montant des pensions serait automatiquement beaucoup plus faible.

Ce pseudo système « *par points* » intégral se transformerait en régime *a minima* et impliquerait la mise en place de retraites « *supplémentaires* » fonctionnant par capitalisation, le salarié épargnant lui-même en vue de sa propre retraite.

Le Comité Départemental se prononce contre tout régime unique, pour le maintien du Code des pensions civiles et militaires, et pour le maintien de tous les régimes spéciaux.

Le Comité Départemental fait sien l'extrait de la résolution « *protection sociale collective* » adoptée au 24^{ème} Congrès Confédéral, relatif à la prochaine « *réforme* » des retraites : « *Le Congrès revendique le maintien des régimes de retraites tels qu'ils existent aujourd'hui : régime général, régimes spéciaux ainsi que les régimes complémentaires AGIRC-ARRCO gérés paritairement. (...) Au prétexte de plus de « justice » ou de « transparence », la réforme qui se dessine n'a pour d'autre objet que de diminuer le « poids » de la retraite en termes de points de PIB et ainsi satisfaire aux critères européens de convergence. (...)* »

Le Comité Départemental de l'UDFO 92 condamne ces attaques d'une violence inégalée contre l'ensemble des acquis de la classe ouvrière. Face au basculement que le gouvernement veut engager pour détruire l'ensemble des garanties collectives, le Comité Départemental de l'UDFO 92 appelle ses syndicats à se renforcer, à informer leurs adhérents et les salariés, à prendre toutes les initiatives pour exprimer et faire valoir les revendications, et à se tenir prêts pour toute mobilisation interprofessionnelle, y compris la grève, visant à établir le rapport de force pour bloquer les mesures de régression sociale du gouvernement.

RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR

Adoptée à l'unanimité (moins 11 abstentions)